



Programme PHC Tassili 2020 - Phase II

Consolidation des coopérations (France-Algérie)

En 2020, un nouvel appel PHC TASSILI « Phase II - Consolidation des coopérations » est lancé avec pour objectifs :

- (1) d'encourager la recherche en réseau et la préparation de projets de recherche de plus grande envergure ;
- (2) de permettre aux doctorants algériens des Projets Tassili arrivés à échéance de terminer la rédaction de leur thèse et de finaliser et valoriser leur travaux sous forme de publications.

Types de projets concernés

L'objectif prioritaire du programme TASSILI « Phase II - Consolidation des coopérations » est **d'encourager la recherche en réseau et la préparation de projets de recherche de plus grande envergure**, à la suite des travaux menés entre des laboratoires français et algériens.

L'objectif complémentaire est de **compléter l'encadrement des doctorants inscrits en thèse entre laboratoires anciens lauréats du programme PHC TASSILI** (projets 17MDU) afin qu'ils puissent finaliser leur thèse et des articles scientifiques co-affiliés et afférents au sujet de thèse.

Une priorité sera donnée à la préparation de projets de recherche ambitieux (réponse à des appels d'offre internationaux) et à la finalisation de cotutelles de thèse.

Tous les domaines scientifiques sont concernés par ce programme.

Critères concernant l'équipe constituée

L'appel à candidatures est ouvert aux laboratoires de recherche rattachés à des établissements d'enseignement supérieur ou à des organismes de recherche.

La présence d'un autre partenaire d'un pays tiers est encouragée et est nécessaire si la préparation d'un projet de plus grande envergure (par exemple H2020) est envisagée.

Il est indispensable de préciser à quel appel d'offre il est prévu de postuler.

Critères concernant les projets

Les candidats éligibles sont **les anciens lauréats du programme PHC TASSILI de l'année antérieure** : en 2020, il s'agit donc des **porteurs de projets 17MDU n'ayant pas finalisé leur thèse** ou les articles scientifiques co-affiliés et afférents au sujet de thèse.

Seuls les dossiers de candidature co-déposés par les chercheurs algériens auprès du secrétariat PHC TASSILI à Alger sont déclarés recevables.
Les chercheurs français doivent s'en assurer.

Sélection des projets

Les projets éligibles font l'objet d'une évaluation scientifique par chacune des deux parties.

Le comité CMEP franco-algérien confronte les évaluations et décide alors du soutien accordé aux projets sélectionnés.

Modalités de fonctionnement

La durée des projets est de 6 mois pour l'année 2020.

Le financement doit être impérativement consommé avant le 31 décembre de l'année concernée et ne peut être reporté sur l'année suivante.

Dépenses éligibles

Les moyens accordés par la France aux chercheurs français se rendant en Algérie couvrent exclusivement les frais de mobilité :

➤ **Voyages :**

Remboursement sur frais réels dans la limite de 460 EUR par aller-retour France/Algérie (prise en charge : France) ou Algérie/France (prise en charge : Algérie).

Les moyens accordés par la France aux chercheurs (y compris doctorants) algériens se rendant en France couvrent exclusivement le paiement des indemnités de séjour :

➤ **Indemnités de séjour :**

**45 EUR/jour pour les doctorants ;
90 EUR/jour pour les chercheurs.**

La durée maximum de séjour en France par projet est fixée à 2 mois pour les doctorants et 15 jours pour les chercheurs.

Les moyens accordés par l'Algérie aux chercheurs français ou étrangers se rendant en Algérie couvrent exclusivement le paiement des indemnités de séjour en Algérie.

➤ **Indemnités de séjour :**

65 EUR/jour pour les chercheurs.

La durée maximum de séjour en Algérie par projet est fixée à 15 jours pour les chercheurs.

Tout autre financement nécessaire à la mise en œuvre des projets conjoints devra être assuré par les moyens propres des laboratoires partenaires ou par d'autres sources.

Les frais de colloques, de congrès ou de toute autre manifestation scientifique(ainsi que de fonctionnement et d'équipement)sont exclus de cet appel.

Propriété intellectuelle

Il appartient aux responsables de projets de prendre toutes dispositions utiles quant à la protection de la propriété intellectuelle.

Lire attentivement le document joint, relatif aux bonnes pratiques portant notamment sur les règles de propriété intellectuelle.

Le dépôt du projet inclut, de fait, l'adhésion, par toutes les parties, à ces règles.

Suivi des projets

Un rapport final est exigé au plus tard trois mois après la fin des projets. Ce rapport est à envoyer conjointement au :

- Co-président français du PHC Tassili pour la partie française (cf. contact pour le programme) ;
- Co-président algérien du PHC Tassili pour la partie algérienne (cf. contact pour le programme).

Les publications rédigées dans le cadre de ce projet (articles dans des revues ou journaux spécialisés et communications avec actes dans des congrès ou des colloques, ainsi que rapports et ouvrages) devront être co-affiliés et porter mention du soutien accordé par :

- Les ministères français de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) et de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI)
- Le ministère algérien de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique (MESRS).
- Le Partenariat PHC Tassili avec le numéro du partenariat.

Modalités pratiques de soumission d'un projet

- **Date limite de co-dépôt des dossiers de candidature : 30 avril 2020**
- **Diffusion des résultats : 02 juin 2020**
- **Début des projets : 03 juillet 2020**

Les chercheurs souhaitant déposer une candidature à *TASSILI « Phase II - Consolidation des coopérations »* doivent :

- **compléter le dossier type (format Word)**
- **envoyer le dossier par email, avant la date limite indiquée dans l'appel à candidature, conjointement aux adresses électroniques :**

phc-tassili@univ-brest

tassili.cmep@mesrs.dz

Contacts

M. Denis MAZUYER, coprésident français du CMEP Tassili

École Centrale de Lyon (ECL)

Laboratoire de Tribologie et Dynamique des Systèmes (LTDS)

36 Avenue Guy de Collongue - 69134 ECULLY

Tél : 00 33 4 72 18 62 88

Mél : denis.mazuyer@ec-lyon.fr

Mme Claire ROZIER, gestionnaire française du PHC Tassili

École Centrale de Lyon

36, Avenue Guy de Collongue – 69134 ECULLY Cedex

Tél. : 00 33 4 72 18 65 95

Mél : claire.rozier@ec-lyon.fr et tassili@listes.ec-lyon.fr

CAMPUS FRANCE

M. Carlos GOMES, chargé de mobilité

Chargé de mobilité PHC MAGHREB

Service Universitaire et Recherche

Direction Relations Extérieures et Institutionnelles

28 rue de la Grange aux Belles - 75010 PARIS

Pour la gestion de la mobilité :

Tél : 01 40 40 57 51

Mail : gestion.phcmaghreb@campusfrance.org

AMBASSADE DE FRANCE EN ALGERIE

M. Pascal CHARDONNET, Attaché de coopération universitaire et scientifique

Institut Français d'Algérie

25 Chemin Abdelkader Gadouche - Hydra - 16000 ALGER

Mail : tassili.alger-amba@diplomatie.gouv.fr

Mme Chahrazed TAMENDJARI, Assistante gestionnaire du PHC Tassili

25, chemin Abdelkader Gadouche - Hydra - 16000 ALGER

Tél. : 00 213 21 98 15 27

Fax : 00 213 21 98 15 23

Mél : tassili.alger-amba@diplomatie.gouv.fr

COMITÉ PHC TASSILI EN ALGERIE

M. Madjid KACI, coprésident algérien du CMEP Tassili

37, rue Larbi Ben M'hidi - Alger centre - 16000 ALGER

Mail : kaci.madjid@gmail.com

M. Arezki SAIDANI, directeur de la Coopération et des Échanges Interuniversitaires

11 Chemin Doudou Mokhtar – Ben Aknoun – 16000 ALGER

Tél : 00 213 23 23 80 40

Mél : a.saidani@mesrs.dz

Mme Mama LAFJAH, sous-directrice de la coopération bilatérale

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique
11, chemin Doudou Mokhtar - Ben Aknoun - 16000 ALGER

Tél. : 00 213 23 23 84 83

Mél : m.lafjah@mesrs.dz

Mme Asma SIDOUMOU, Assistante gestionnaire du PHC Tassili

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique
11, chemin Doudou Mokhtar - Ben Aknoun - 16000 ALGER

Tél. : 00 213 23 23 84 83

Mél : tassili.cmep@mesrs.dz